

Séance du 21 janvier 2014 à 19 heures 00

Commune de Calamane – Salle des fêtes

Aujourd'hui, Mardi vingt et un janvier deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Calamane – Salle des fêtes

Etaient présents :

57 titulaires dont 1 possédant une procuration
19 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPOUX-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CALAMANE
CIEURAC
COURS
ESPERE
FRANCOULES
LAMAGDELAINE
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT

M. PLANTADE Thierry,
M. RAFFY Gilles,
M. MONCELON Alain,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
LAYBROS Serge, Mme LOOCK Martine, M. SIMON Michel, Mme
PIQUE Marie, M. MUNTE Serge, M. SAN JUAN Alain, M. VILLIEN
Christian, M. BASSET Jacky, Mme BOYER Noëlle, Mme MARTY
Lucienne, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M.
QUERAUD Andréa, M. GRINFEDER Michel, M. BOUTET Serge, M.
DELPECH Bernard,
M. TILLOU José,
M. DUJOL J.-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme LANES Bénédicte,
M. BOUYGUES Alain,
M. CHAUBARD Jacques,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. PICOT Vincent,
M. JARRY Daniel, M. THEIL Jacques,
M. PONS Maurice, M. VIGUIE Michel,
M. NOUAILLES Serge,
M. DELPON Michel, M. DOLLE Serge,
Mme SIMON Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MERCEREAU Didier, M. BROUQUI Christian, M. LIAUZUN
Christian,
M. RAFFY Bernard,
M. AUSTRUY Bernard,
M. RIGAL Serge,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
Mme SOUBIROU Christiane, M. LAVAU Pascal,
M. DELMAS Eric,
M. HEE Gérard,

M. PARNAUDEAU Willy,
Mme MARMIESSE Yvette,
Mme LABROUSSE Maryse,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. FOURNIER Martine,
M. TEYSSEDOU Alain,
M. LAUR Gérard,
M. CORMANE J.-Pierre,
M. MURAT Jean-Pierre,
Mme SALANIE Jacqueline,
Mme ALLIET Lucette,

Envoyé en préfecture le 24/01/2014

Reçu en préfecture le 24/01/2014

Affiché le

31 JAN 2014

MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. LAFAGE Michel,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
Mme FRAYSSINET Danièle,
Mme BESOMBES Michèle,
M. DESTRUEL Jacques,
Mme ASNAR Ohria,
Mme PAUZIE Monique,

Etaient excusés ou absents :

16 titulaires – 24 suppléants

ARCAMBAL

Titulaires: M. CAZARD Christian, M. ANNES Jacques,

Suppléant : M. PRADAL José,

CAHORS

Titulaires : M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Tit), Mme BERTHOUMIEUX Karine,

M. BELOU Laurent, Mme LAGARDE Sandrine,
Suppléants : Mme LE QUENTREC Yannick, Mme. FAUBERT
Françoise, M. DEPETRIS Sébastien, M. GUIRAL Lionel, M. TULET
André,

CAILLAC

Suppléant : M. BRIS René,

CATUS

Suppléant : M. LION Edmond,

CRAYSSAC

Titulaires : M. CAZABONNE Christian, M. FOURNIER Christian,

Suppléant : M. JOUCLAS Guy,

DOUELLE

Titulaire : M. ROUSSELLE Jean-Louis,

Suppléante : Mme SOULAYRES Marie-Hélène,

ESPERE

Titulaire : M. PETIT Jean (procuration donnée à M. TEYSSÉDOU
Alain, Sup),

FONTANES

Suppléante : Mme VALETTE Roselyne,

GIGOZAC

Suppléante : Mme FAUGERE Josette,

LABASTIDE DU VERT

Suppléant : M. LASFARGUES Jean-Marie,

LABASTIDE-MARNHAC

Suppléant : M. CLARY Fabrice,

LAROQUE DES ARCS

Suppléant : M. FAGES Yves,

LE MONTAT

Suppléant : M. THOMAS François,

MAXOU

Titulaire : M. GRAS Gérard,

Suppléant : M. COUDERC Jean-Pierre,

MERCUES

Titulaires : Mme BARREAU Claudine, M. MARTINEZ Sébastien,

PRADINES

Titulaires : Mme DUPPI Christine, M. CAVALIER J.-Luc,

Suppléants : M. MARTINEZ René, M. ROYER Jean-Marc,

SAINT DENIS CATUS

Suppléant : M. FIGEAC Philippe,

SAINT GERY

Suppléante : Mme PAHL Christiane,

SAINT MEDARD

Suppléant : M. RIALET Philippe,

SAINT PIERRE LAFEUILLE

Titulaire : M. GILBERT Joël,

TOUR DE FAURE

Suppléante : Mme BRUGIDOU Sylvie,

VERS

Suppléant : M. GILES Jérôme

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE TECHNIQUE - Bâtiments - Equipements

**Objet : Convention de prestations de services pour l'entretien des postes de relevage des eaux usées
de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors**

A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 21 janvier 2014

Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Aurélien WALTER
Service : Bâtiments - Equipements

Objet : Convention de prestations de services pour l'entretien des postes de relevage des eaux usées de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mesdames, Messieurs,

Le service de l'eau et de l'assainissement de la ville de Cahors dispose d'une compétence en matière de postes de relevage. Les divers transferts de compétences opérés au profit du Grand Cahors ont été suivis d'un transfert partiel ou global de personnel. Ce service, assuré en régie, ne fait pas partie des services transférés. Certaines prestations d'entretien courant des sites transférés devraient donc continuer d'être réalisées par la ville de Cahors.

A ce titre, il est proposé que les services de la ville de Cahors assurent les entretiens annuels sur quatre postes de relevage qui concernent des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors. Ces postes concernent la piscine de l'archipel, le complexe sportif de Cabessut, le futur complexe aquatique couvert et l'école de musique.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser l'intervention des services de la ville de Cahors sur les postes de relevage des eaux usées de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors ;
- b- D'autoriser M. Le Président, ou son représentant, à signer la convention de prestation de services afférente, jointe en annexe, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire tels que les éventuels avenants ultérieurs à cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



- Le Président,

Marc VAYSSOUZE-FAURE

